



- Portails, clôtures
- Portes de garage
- Volets battants & coulissants
- Carports & Abris de terrasse
- Claustras, brise-vues
- Garde-corps



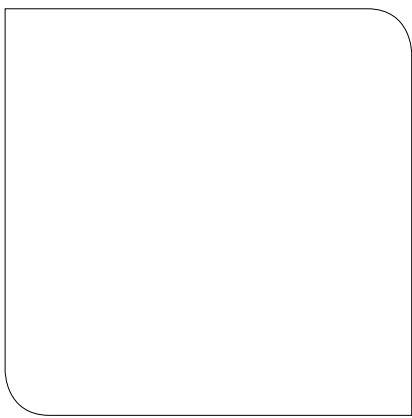
Nuancier **2016**



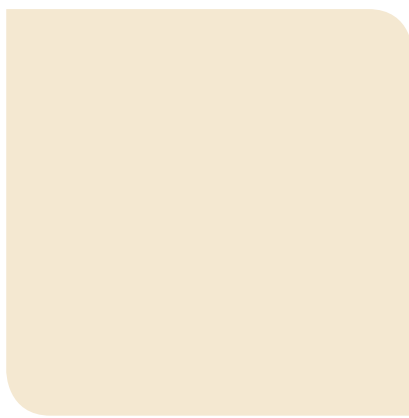
L'aluminium pour passion



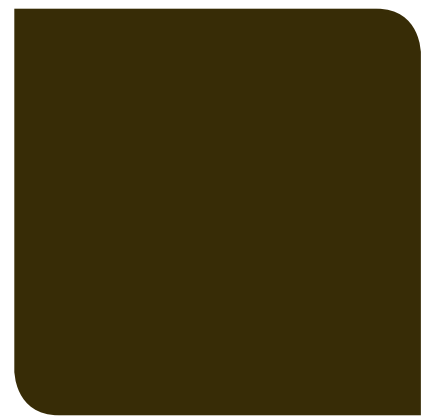
## ┌ Nuancier standard\*



Blanc 9210 Satiné



Ivoire 1015 Satiné



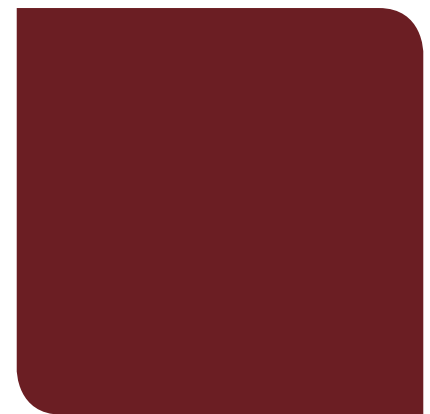
Bronze Satiné



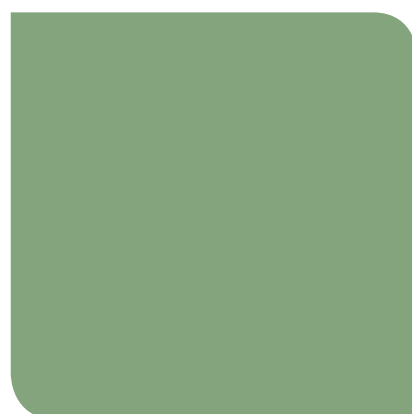
Bleu 5023 Satiné



Bleu canon Métallisé



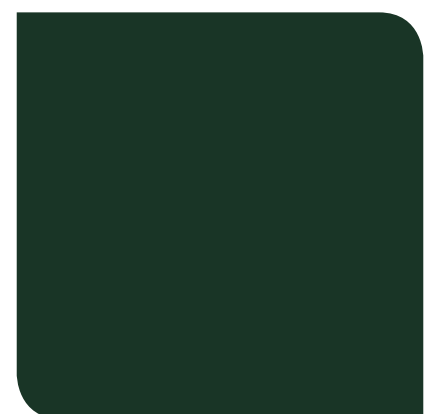
Rouge pourpre 3004 Texturé



Vert 6021 Satiné



Vert 6005 Texturé



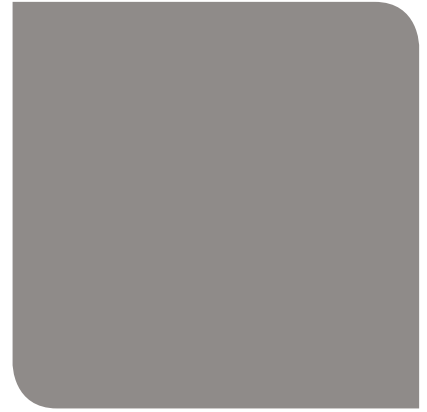
Vert 6009 Texturé



Gris 7016 Texturé



Gris 2900 Sablé



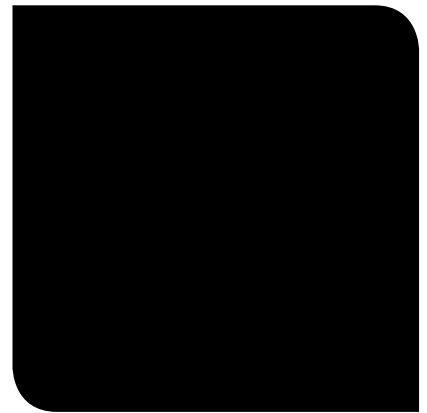
Gris 9007 Texturé



Gris beige 7006 Satiné



Noir 2100 Sablé



Noir 9005 Texturé

## Garanties du laquage des profils aluminium

### Règles professionnelles éditées par l'ADAL, GFLA et le SNFA

Outre leurs qualités esthétiques et leur durabilité, vos menuiseries en aluminium ont l'avantage de demander peu d'entretien. Nous vous proposons quelques conseils quant à leur utilisation (qui ne sont qu'un rappel des règles élémentaires de bon sens). La garantie sera valable si les règles d'entretien et les conseils d'utilisation ont bien été respectés.

La présente garantie atteste que les profilés aluminium laqués (à l'exclusion des accessoires) livrés par la société SIB bénéficient d'une garantie de 10 ans selon les gammes de laquage et la classe de la poudre à compter de la date de livraison.

Ces garanties couvrent exclusivement les profilés laqués contre les défauts suivants :

- Décollement, écaillage et cloquage ;
- Corrosion sauf si cette corrosion est causée par pliage ou déformation des éléments après application de la laque de finition ;
- Farinage, changement de teinte et perte de brillance conformément aux prescriptions du label Qualicoat®;
- Corrosion filiforme.

Afin de faire valoir ses droits à garantie, l'acquéreur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer la société SIB, par écrit, de l'existence de ces défauts dans un délai maximum de 60 jours à compter de leur découverte.

### Conditions générales

La présente garantie s'applique aux profils traités et thermolaqués sous le label Qualicoat® pour un usage architectural et situés à plus de 500 m d'une côte ou d'une atmosphère agressive.

### Objet

Le revêtement par thermolaquage est garanti contre toute modification de ses qualités protectrices (décollement, cloquage, écaillage, mise à nu du support) et/ou contre toute évolution de teinte ou de brillance pour des éléments qui, soumis à une même exposition (en terme notamment de rayonnement solaire ou exposition à la pluie dans la même ambiance en terme notamment d'atmosphère corrosive ou de chaleur) ne s'effectueraient pas de manière lente et homogène. Cette garantie ne concerne pas les phénomènes qui trouveraient leur origine dans la nature du métal ou son montage. Toutes pièces et éléments laqués autre que les profils sont exclus de la garantie ainsi que la quincaillerie, barillet, serrure, arrêt d'extrémité et autres pièces d'usures.

Les couleurs réalisées sont «similaires» au RAL correspondant. Aucune réclamation ne pourra être admise pour un écart de couleur à l'intérieur de la limite admise dans le nuancier RAL (écart vérifié par test de colorimétrie).

**Cas particulier :** portail SIB® et porte d'entrée K.Line®.

La couleur et l'aspect des portails SIB® et portes d'entrée K.Line® coordonnés peuvent légèrement varier d'un produit à un autre (suivant limite admise par le nuancier RAL).

\* Nuancier standard SIB à l'exception des gammes MODULO et OPTIMO.

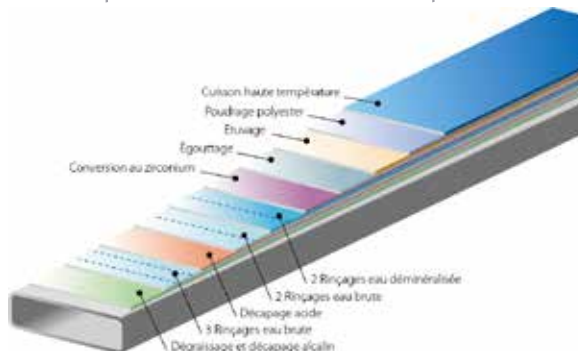
# Finitions, labels et garanties



L'ensemble des profilés aluminium est laqué avant assemblage. Le traitement de surface par thermolaquage bénéficie des labels qualité Qualicoat et Qualimarine offrant une tenue du laquage garantie 10 ans\*.

\*Voir conditions générales

## Les étapes du traitement chimique sans chrome



Chaîne de laquage

# Entretien

L'entretien et la maintenance des menuiseries sont une nécessité vis-à-vis de son aspect et de son comportement. L'objectif est de compenser l'inévitable usure normale des produits ainsi que leur vieillissement naturel. L'entretien et la maintenance consistent à :

- Nettoyer périodiquement la menuiserie,
- Lubrifier 1 fois par an certaines pièces mécaniques nécessaire au bon fonctionnement,
- Vérifier que les orifices de drainage (permettant l'écoulement des eaux) ne sont pas obstrués.

## Quelle technique ?

### Aussi simple que le nettoyage de vos vitres !

- Une éponge non abrasive
- Eau tiède avec détergent inerte (pH 5 à 7)
- Rincage à l'eau claire sans additif
- Essuyage avec chiffon doux

## Quelle fréquence minimum ?

**En zone rurale ou urbaine peu dense**, où l'ambiance ne comporte pas d'éléments agressifs, la fréquence des entretiens est, en général, de l'ordre de **2 fois / an**, pour ce qui concerne les surfaces régulièrement lavées par les eaux de pluies.

**En zone urbaine**, où l'ambiance comporte des éléments agressifs, les surfaces exposées à la pluie requièrent, en général, des entretiens **3 fois / an**.

**En zone industrielle ou marine**, la fréquence des entretiens est, en général, de l'ordre de **4 fois / an**.

Découvrez notre espace internet sur

[www.sib-europe.com](http://www.sib-europe.com)

Découvrez aussi le simulateur, pour visualiser votre projet !



Retrouvez toute la gamme de produits SIB à travers nos catalogues



L'aluminium pour passion



210 route de Gautreau - B.P. 32 - 85290 MORTAGNE-SUR-SEVRE (France)

Fax : 02 51 65 23 74

e-mail : [sib@sib-europe.com](mailto:sib@sib-europe.com) - [www.sib-europe.com](http://www.sib-europe.com)

